



Au Cœur des
Familles Agricoles

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



Direction de santé publique

Bilan factuel du projet *Travailleur de rang* et points de vue des partenaires concernés

ÉTAPE II

Évaluation des résultats 2009-2012



Novembre 2012

Dans le cadre du projet-pilote « Travailleur de rang », cette étude a été réalisée grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Conseil canadien de la gestion des entreprises agricoles (CCGEA) et la collaboration de deux MRC, Brome-Missisquoi et Rouville.

Merci à nos partenaires :

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



Conseil canadien de la
gestion d'entreprise agricole



Au Cœur des
Familles Agricoles

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
France Picard, travailleur de rang, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Caroline Gélinas, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau (2012). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés*, Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 23 p.

ISBN : 978-2-89342-573-3 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89342-574-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Ce document est disponible :

- au centre de documentation de l'Agence – 1255, rue Beauregard, Longueuil, QC, J4K 2M3
- sur le site Web de l'Agence : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>
- sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Remerciements

La rédaction de ce rapport a nécessité la participation de nombreuses personnes à qui nous sommes redevables. À cet effet, nous remercions les personnes rencontrées lors des entrevues individuelles et de groupe qui ont émis leurs commentaires et leurs appréciations sur le déploiement des activités du projet *Travailleur de rang*. Nos remerciements vont également aux personnes qui ont contribué à l'identification des retombées constatées, des enjeux et des opportunités d'action de ce projet et participé à l'élaboration de ce rapport. Ces personnes sont :

- Monsieur Michel Asselin, représentant du comité de développement de Notre-Dame-de-Stanbridge
- Monsieur Gabriel Beauregard, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Monique Bélanger, retraitée de Santé Canada, administrateur au CA de l'ACFA
- Monsieur Benoit Bouffard, coordonnateur santé publique et responsable des bénévoles, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie
- Madame Jocelyne Deswarte, productrice agricole et représentante de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- Monsieur Réjean Dragon, organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Monsieur Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Andrée-Anne Guay, productrice agricole et médecin
- Madame Zénia Halmov, Équipe régionale de formation/postvention, centres de prévention du suicide /centres de crise de la Montérégie
- Madame Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale et 2^{ème} vice-présidente du CA de l'ACFA
- Madame Ginette Lafontaine, adjointe à la planification, évaluation et recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Diane Lévesque, chef d'administration des programmes, Services généraux –Volet social et prévention-promotion, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Madame Marie-Ève Perreault, conseillère en développement régional, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Madame France Picard, travailleur de rang, ACFA
- Monsieur Jean-Claude Poissant, producteur agricole et président du CA de l'ACFA
- Monsieur Réal Proulx, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Tania Szymanski, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missiquoi.



Le mot du président

Les enjeux en agriculture sont de taille et l'avenir de ce secteur si crucial à notre économie et à la vitalité des régions passe obligatoirement par la mobilisation de tous les membres des communautés rurales agricoles. Plus qu'à mi-chemin dans sa trajectoire, le projet pilote *Travailleurs de rang* avance à grands pas même s'il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

Notre objectif de faire une différence toujours plus grande dans la vie des familles agricoles prend forme grâce à l'appui de multiples partenaires. Nous avons là le tremplin idéal pour propulser vers de nouveaux sommets une formule gagnante, introduite à la fondation d'Au Cœur des familles agricoles (ACFA), en 2000.

Depuis son lancement en 2009, le projet *Travailleurs de rang* cumule les observations, les faits, les analyses d'experts et de nombreux points de vue. Ces données, traitées à l'intérieur d'un laboratoire, s'ajoutent à l'expertise d'ACFA et jouent un rôle déterminant dans l'orientation et l'optimisation du concept qui, à échéance, sera mis à la portée des régions.

Les expériences vécues à l'échelle des deux municipalités témoins confirment que le travailleur de rang, de par son lien de proximité avec « sa » communauté, est un atout indéniable pour générer de la synergie et rehausser la qualité de vie et des services offerts. Agissant sur le plan individuel et collectif, son approche participative fait appel à tous les acteurs de cette communauté – qu'ils soient fournisseurs ou bénéficiaires de services. En touchant ces cordes sensibles que sont l'entraide, la valorisation des talents et la reconnaissance, les horizons s'élargissent pour faire place aux initiatives porteuses d'avenir.

Pour ACFA, avenir rime avec collaboration et complémentarité des forces. Son histoire s'est bâtie sur cette croyance et le projet *Travailleurs de rang* s'inscrit dans cette continuité. Merci à tous nos partenaires et collaborateurs, dont le nombre ne cesse de grandir, d'adhérer à cette vision et d'y croire autant que nous!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Poissant', written in a cursive style.

Jean-Claude Poissant, président
Au Coeur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



Durant la douzaine d'années où j'ai gravité dans le milieu rural agricole, de nombreuses familles m'ont ouvert leur cœur. Le travail de terrain m'a permis de me frayer un chemin jusqu'aux personnes isolées pour briser leur solitude et les outiller sur le plan de la prévention et de la résolution de problèmes.

Aujourd'hui, je suis fière de rendre compte du chemin parcouru et d'offrir un modèle d'intervention qui correspond à mieux intervenir auprès des familles agricoles. Il agit sur les déterminants de la santé à partir des lieux où convergent leurs effets en prenant en ligne de compte un grand nombre de variables tant en santé que dans l'environnement rural agricole. Ces outils sont essentiels afin de saisir les besoins particuliers des familles agricoles.

Ensemble, travaillons à bâtir une société qui prend en ligne de compte les ressources disponibles du milieu de vie et mettons des stratégies qui s'appuient sur le savoir rural agricole afin de cibler les interventions les plus susceptibles d'être acceptées.

Le temps est venu de déployer l'approche « travailleur de rang » et d'améliorer l'offre de services à l'échelle du Québec. Chacun des gestes posés en milieu rurale agricole se traduit en bienfaits pour toute la communauté. Avec la diffusion des résultats obtenus à ce jour, la perspective d'un lendemain meilleur est fort réjouissante.

La pérennité du « travailleur de rang », c'est assurer le mieux-être de la communauté agricole, celle qui nous nourrit!

Marie Labrecque Duchesneau, d.g.
Au Coeur des Familles Agricoles



Mot de la directrice de santé publique

Notre implication dans l'évaluation du projet-pilote *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole* se poursuit et ce nouveau rapport d'étape donne des informations importantes aux décideurs leur permettant, en cours de projet, de pouvoir apprécier son déroulement et ajuster les composantes qui devraient l'être. Nous rappelons que ce projet, réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles, vise à améliorer les services destinés à la clientèle agricole et à établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural et les villageois.

Dans une première étape, l'an dernier, nous avons procédé à l'analyse des comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide, afin de bien cerner leurs principaux besoins de soutien.

Le présent rapport d'étape présente quant à lui les résultats d'une première évaluation de la mise en œuvre du projet durant la période de 2009 à 2012. Il dégage des constats en lien avec les actions réalisées, certaines retombées qui ont pu être documentées, les enjeux et opportunités d'action reconnus par les principaux acteurs impliqués. Ces constats permettront aux décideurs de poursuivre cette expérience en misant sur les forces du projet et en appliquant les connaissances pour bien adapter les services aux réalités agricoles.

Bonne lecture !

La directrice de santé publique

Jocelyne Sauvé, M.D., M.Sc., FRCPC

Table des matières

Introduction.....	9
1. Problématique des familles agricoles.....	9
2. Modèle logique de l'intervention.....	9
2.1 Composantes du projet.....	9
2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang.....	10
3. Méthodologie	11
4. Résultats	11
4.1 Modalités de partenariat.....	12
4.2 Activités d'instrumentation.....	12
4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles.....	13
4.3.1 Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions	13
4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants	18
4.4 Accompagnement et soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles.....	18
4.5 Examen des forces et des défis du projet.....	19
5. Retombées, enjeux et opportunités d'action du projet.....	20
5.1 Retombées constatées	20
5.2 Enjeux identifiés	21
5.3 Opportunités d'action	22
Conclusion.....	22
Références	23

Introduction

Depuis février 2009, l'organisme communautaire Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) reçoit un financement provenant de différents ministères et organismes publics pour réaliser un projet-pilote intitulé *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*.

Le principal subventionnaire qui est le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a inscrit ce projet dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux. Cette mesure poursuit cinq objectifs : 1) répondre aux initiatives des milieux, 2) démontrer la capacité de renouveler la ruralité, 3) explorer de nouvelles avenues de solutions aux problématiques rurales en misant en particulier sur des approches ou modèles coopératifs communautaires, 4) accroître la maîtrise des milieux et 5) explorer les initiatives pendant un nombre suffisant d'années afin d'en mesurer tout le potentiel.

Dans le cadre de cette mesure, le projet-pilote poursuit l'objectif d'améliorer les services destinés à la clientèle agricole ainsi que celui d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois. Pour ce faire, le projet prévoyait notamment l'expérimentation de la fonction travailleur de rang dans deux territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie. Les deux CSSS identifiés, Haut-Richelieu–Rouville et La Pommeraie, ont convenu de participer à ce projet conditionnellement à un financement spécifique pour l'embauche de travailleurs de rang. En l'absence d'un tel financement, le projet-pilote a été révisé et ajusté en conséquence.

Pour l'essentiel, l'ajustement majeur a consisté à ce que l'organisme ACFA embauche lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue en réduisant les budgets octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat. Ce faisant, il a été nécessaire de revoir également le modèle logique du projet *Travailleur de rang*.

Après trois années et demie d'activités du projet-pilote, dont l'échéance est le 31 mars 2014, le présent rapport d'évaluation est une opportunité pour rendre compte de son évolution et apprécier sa mise en œuvre. Préalablement, il apparaît opportun de préciser la problématique des producteurs et des familles agricoles ainsi que le modèle logique de l'intervention du projet-pilote et la méthodologie retenue pour l'évaluer.

1. Problématique des familles agricoles

D'entrée de jeu, mentionnons que le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les aspects financiers constituent la principale source de stress.

Les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la paperasserie, la concurrence mondiale, le transfert de ferme et les relations avec les employés, les associés et les voisins font également partie des préoccupations des familles agricoles (Lafleur et Allard, 2006). Chez certains d'entre eux, *le plus difficile, c'est de surmonter les préjugés de la population et la non-reconnaissance de leur travail* (Viens et Lebeau, 2011).

Pour toutes ces raisons, il s'avère que 51 % des producteurs agricoles présentent une détresse psychologique élevée, alors que ce degré de détresse rejoint 20 % de la population québécoise selon *l'Enquête sociale et de santé de 1998* (Lafleur et Allard, 2006). Chez les producteurs agricoles qui demandent l'aide des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, plusieurs d'entre eux estiment ne pas être suffisamment compris et que les services ne sont pas adaptés à leurs réalités (Viens et Lebeau, 2011).

2. Modèle logique de l'intervention

2.1 Composantes du projet

Les travaux préparatoires à l'évaluation, effectués à l'automne 2009-2010, ont permis de préciser le modèle logique retenu dans le cadre du projet *Travailleur de rang* dont la finalité est d'améliorer la qualité de vie des personnes et des familles agricoles. Le modèle retenu s'inscrit dans une approche écologique ou écosystémique. Cette approche convient bien à ce projet qui présente une vision plus complète et plus complexe de la santé en faisant appel à des interventions de nature multidimensionnelle et en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, etc. (Caron-Bouchard et Renaud, 2010).

Cette démarche de planification a été réalisée par la directrice de l'ACFA et le travailleur de rang du projet-pilote avec la collaboration des membres de l'équipe d'évaluation de la Direction de santé publique.

Cet exercice a permis de définir le **projet-pilote selon deux composantes principales**. Il s'agit de :

1. l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles;
2. l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes retenus, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

La première composante du projet comprend deux catégories d'activités :

- repérer et accompagner les personnes et les familles agricoles en détresse par la relation d'aide tout en facilitant l'accès aux services psychosociaux, de santé mentale et de crise, adaptés à leurs besoins;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'accès à de l'écoute, de l'aide et de l'entraide et à de l'accompagnement des personnes et des familles agricoles en situation de stress et de détresse.

- contribuer à l'offre de service psychosocial, de santé mentale et de crise auprès des personnes et des familles agricoles.

Les résultats intermédiaires attendus sont la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et l'intégration des préoccupations des personnes et des familles agricoles dans les pratiques de ces intervenants.

La deuxième composante du projet regroupe aussi deux catégories d'activités :

- renforcer les réseaux d'entraide et de soutien social dans les deux sites pilotes retenus;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'intégration du travailleur de rang dans les communautés, l'identification et la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.

- faire émerger des projets rassembleurs dans ces deux sites pilotes.

Les résultats intermédiaires attendus sont une programmation comportant une diversité d'activités, une responsabilisation des citoyens et la réalisation de projets présentant des retombées concrètes dans les communautés locales.

Pour réaliser ce projet, l'ACFA peut compter sur deux intervenantes. Il s'agit d'abord de la directrice de l'organisme qui intervient également comme

travailleur de rang. À cette ressource, s'ajoute une intervenante, embauchée dans le cadre du projet, pour exercer la fonction de travailleur de rang.

2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang

Le rôle de travailleur de rang et ses modalités d'intervention ont été définis avec l'intervenante et la directrice de l'ACFA. De plus, un profil de compétences professionnelles et personnelles a été élaboré en cohérence avec sa pratique. Les propos qui suivent exposent ces différents aspects.

Définition du rôle de travailleur de rang

Le travailleur de rang est un intervenant multidisciplinaire qui pratique dans le milieu rural agricole. Il exerce un rôle actif d'intervention sociale centrée sur l'approche humaniste (le ici et maintenant) et la relation d'aide. Il joue ce rôle auprès des individus, des couples, des familles, des groupes et des collectivités rurales et agricoles afin de répondre à leurs besoins, de résoudre les problèmes que posent leur adaptation à une société en évolution et d'améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, le travailleur de rang accompagne et soutient les familles agricoles afin de leur fournir l'aide et les ressources qui leur sont nécessaires et de leur faciliter l'accès aux programmes ou services d'aide disponibles tant dans les réseaux agricoles que dans celui de la santé et des services sociaux. Il intervient notamment sur la détresse familiale, conjugale et psychologique et sur les problèmes financiers agricoles. Il pose des actions auprès des médiateurs agricoles et des institutions financières dans un but préventif et de soutien des familles agricoles. Il favorise, chez les producteurs et les familles agricoles, le désir et la possibilité de se prendre en charge.

De plus, le travailleur de rang valorise les relations harmonieuses entre les producteurs agricoles et les villageois. Il initie des projets rassembleurs dans les communautés rurales agricoles afin de développer leurs sentiments d'appartenance et valoriser la cohabitation.

Ses modalités d'intervention

En ce qui a trait à la pratique clinique du travailleur de rang, celui-ci privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Dépendamment du territoire desservi, l'intervention téléphonique peut représenter une proportion plus ou moins importante de ses activités de soutien auprès de la

clientèle. Dans le cas présent, ce type d'intervention compte pour 43 % des interventions individuelles.

Sur le plan des activités communautaires, le travailleur de rang réalise des projets avec la collaboration des acteurs clés du milieu tels que la *Fête dans l'rang* ou des activités d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur en milieu scolaire.

Son profil des compétences professionnelles et personnelles

À partir de l'expérience développée dans le projet, la pratique clinique du travailleur de rang s'avère d'une grande importance. Il est à noter que l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles intervient aussi à l'échelle provinciale et répond aux demandes d'aide provenant des différentes régions du Québec. De plus, en tant qu'agent de changement des communautés rurales agricoles, l'action communautaire du travailleur de rang occupe également une place non négligeable dans sa pratique.

En considérant ces divers aspects, le profil des compétences requises du travailleur de rang a été établi comme suit :

A) Compétences professionnelles

- Posséder une formation professionnelle en intervention psychosociale et en relation d'aide;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des affaires agricoles et de ses enjeux actuels;
- Avoir une bonne connaissance du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux;
- Avoir des capacités d'écoute et d'empathie à l'égard des personnes en milieu rural agricole;
- Démontrer beaucoup d'autonomie au travail;
- Posséder des habiletés pour l'animation des communautés.

B) Compétences personnelles

- Faire preuve d'ouverture et de tolérance face aux autres envers leurs valeurs et leurs croyances;
- Aimer travailler avec les gens et vouloir les aider;
- Avoir de l'entregent;
- Faire preuve d'équilibre et de maturité;
- Être débrouillard(e) et énergique.

3. Méthodologie

La démarche évaluative retenue vise à documenter et apprécier la mise en œuvre ou les avancées du

projet *Travailleur de rang*. Cette démarche porte sur les deux composantes du projet. Le présent rapport d'étape propose un bilan factuel des activités réalisées entre février 2009 et septembre 2012. Il comprend :

- une exploration des modalités de partenariats;
- une recension des activités d'instrumentation;
- des résultats intermédiaires liés aux activités réalisées;
- un relevé des principales retombées constatées à ce stade-ci de l'évolution du projet;
- un relevé des enjeux actuels et des opportunités d'action.

Les sources d'information sont :

- la documentation produite dans le cadre du projet (comptes rendus de réunions, rapports d'activités, etc.);
- le rapport d'analyse des besoins des producteurs agricoles, produit dans le cadre de cette démarche évaluative (Viens et Lebeau, 2011);
- des entrevues individuelles ou de groupe auprès d'intervenants ou de gestionnaires des CSSS et de l'équipe régionale de formation-postvention concernant les activités d'information et de sensibilisation des intervenants par rapport à la réalité agricole;
- des entrevues de groupe avec le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA concernant le déploiement du projet;
- une entrevue de groupe avec les membres du comité aviseur élargi afin de faire le point sur le projet.

Concernant le comité aviseur élargi, il réunit 13 personnes dont des représentants du MAMROT, des CSSS des deux sites-pilotes et de l'ACFA. L'entrevue de groupe, tenue en septembre 2012, a permis d'identifier les retombées constatées, les enjeux et les opportunités d'action du projet. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation a fait appel à la méthode du groupe nominal, une technique mise au point en 1968 à l'Université du Wisconsin et utilisée entre autres pour identifier des problèmes et des solutions ainsi que pour faire ressortir des idées, les ordonnancer et les prioriser.

4. Résultats

Les propos qui suivent présentent les principaux résultats reliés à la mise en œuvre et l'appréciation du projet *Travailleur de rang*. Ces résultats concernent cinq ensembles distincts :

1. l'exploration de modalités de partenariat;

2. les activités d'instrumentation;
3. les activités d'accompagnement et de soutien des personnes et des familles agricoles;
4. les activités d'accompagnement et de soutien des communautés rurales agricoles;
5. l'examen des forces et des défis du projet.

4.1 Modalités de partenariat

Comme nous l'avons déjà indiqué, la fonction de travailleur de rang déployée dans ce projet-pilote s'exerce au sein de l'organisme communautaire, l'ACFA. Toutefois, au cours du projet, l'organisme a exploré l'intégration du travailleur de rang dans deux autres organisations.

La première modalité de partenariat expérimentée a été d'intégrer le travailleur de rang à la Coopérative de santé de Bedford. Cette expérience, réalisée entre août et octobre 2011 et rendue possible grâce à un budget non-récurrent disponible, s'est avérée concluante selon l'ACFA. Le travailleur de rang, isolé des ressources du milieu rural agricole, en l'absence de connaissances des services agricoles, n'était pas en mesure d'accompagner adéquatement les familles par rapport à leurs problématiques agricoles.

La deuxième modalité de partenariat déployée dans le cadre du projet-pilote, est issue de l'expérience précédente. En effet, pour compléter les connaissances du travailleur de rang à l'égard des services agricoles, celui-ci a entrepris une immersion à temps partiel dans les bureaux de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe entre février et avril 2012. Cette seconde initiative a amené le travailleur de rang à prendre connaissance des ressources disponibles et les enjeux du milieu agricole, lui permettant ainsi de mieux saisir les facteurs d'influences et de répondre adéquatement à la clientèle. Selon la directrice générale, environ 80 % des problèmes vécus par les familles agricoles sont issus de stress causés par l'entreprise agricole. Conséquemment, il lui semble évident que le travailleur de rang se retrouve dans un milieu qui le met en réseau très étroit avec les différents services agricoles.

4.2 Activités d'instrumentation

Un autre résultat digne de mention est celui des activités d'instrumentation qui regroupent l'ensemble des actions réalisées qui ont permis de soutenir le projet *Travailleur de rang*. Les propos qui suivent présentent ces activités selon la chronologie des événements :

- constitution d'un répertoire pour recenser les producteurs agricoles dans les deux sites pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir (2009);
- élaboration du cadre logique du projet-pilote pour définir les objectifs poursuivis et les activités prévues (2009-2010);
- soutien d'étudiants dans le cadre de leur formation collégiale ou universitaire (2009-2012);
- participation à de multiples événements médiatiques (radio, télévision, médias écrits, conférences, etc.) pour faire connaître les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide le cas échéant (2009-2012);
- publication d'articles dans les médias locaux et dans les revues *Développement social* et *Intervention* pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles, leurs besoins d'aide et la pratique de travailleur de rang (2009-2012);
- élaboration d'un plan d'activités et d'un matériel éducatif pour valoriser l'agriculture auprès des élèves de niveau primaire (2009-2012);
- production d'un guide du bon voisinage, document réalisé pour mieux comprendre l'agriculture et démystifier les préjugés (2010);
- accompagnement dans la médiation (2010);
- interventions d'urgence et soutiens de groupe dans le cas d'événements extraordinaires (2010-2012);
- élaboration d'un système informatisé de collecte des données pour quantifier et préciser la clientèle rejointe et les interventions réalisées dans le cadre du projet-pilote (2011);
- production conjointe, ACFA et DSP, d'un rapport d'analyse sur les besoins des producteurs et des familles agricoles pour identifier les difficultés éprouvées chez ces derniers, leurs comportements en matière de gestion de stress et de recherche d'aide ainsi que leurs attentes vis-à-vis les services de santé et de services sociaux (2011);
- soutien au recrutement de sentinelles pour accroître les réseaux d'entraide en milieu rural agricole par des sessions de sensibilisation sur la détresse (2011);
- révision du site web de l'ACFA (2011);
- participation à l'élaboration du protocole d'évaluation du projet *Travailleur de rang* (2012);

- élaboration d'un programme de formation de 45 heures destiné aux travailleurs sociaux pour les sensibiliser à la problématique agricole et aux approches d'intervention les plus adaptées aux familles agricoles (en processus de validation en 2012).

Comme nous l'observons ici, ces activités d'instrumentation ont été nombreuses depuis le démarrage du projet-pilote en 2009. La reconnaissance de ces activités met également en lumière les efforts déployés pour promouvoir, soutenir et documenter la pratique du travailleur de rang.

4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles

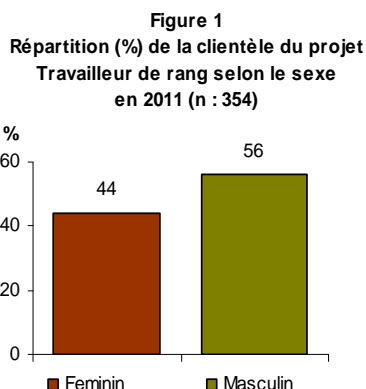
Les résultats intermédiaires concernant les activités d'accompagnement et de soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles constituent une opportunité de mieux saisir la pratique clinique de la fonction de travailleur de rang. Les propos suivants tracent un portrait :

- des caractéristiques des clientèles rejointes, des demandes d'aide et des interventions réalisées;
- des activités d'information et de sensibilisation offertes aux intervenants.

4.3.1 Portrait des clientèles, des demandes d'aide et des interventions

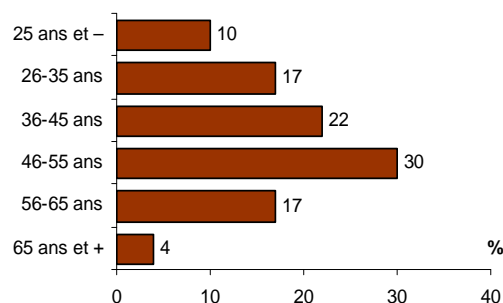
A) Caractéristiques des clientèles

En ce qui a trait à la clientèle du projet *Travailleur de rang*, 354 producteurs agricoles ont été rejoints en 2011. De ce nombre, 44 % sont des femmes et 56 % sont des hommes (figure 1).



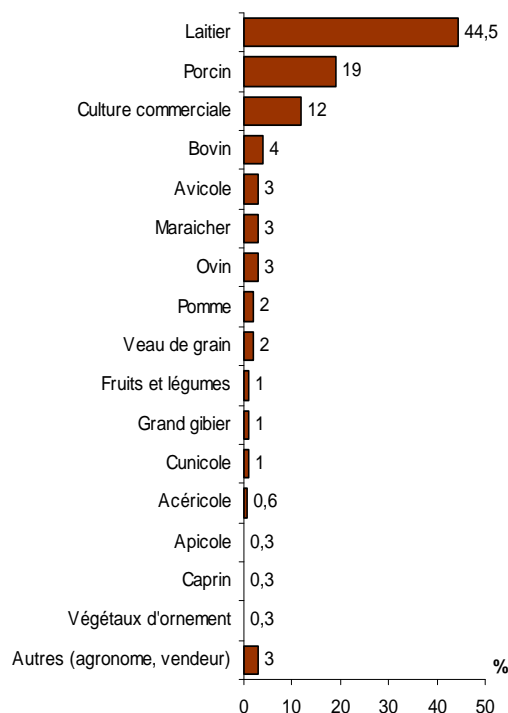
À la figure 2, on observe que tous les groupes d'âge sont rejoints. La moyenne d'âge est de 45 ans

Figure 2
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon l'âge en 2011 (n : 352)



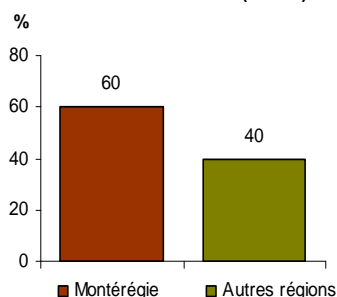
La clientèle du projet *Travailleur de rang* provient de différents secteurs de production. Les producteurs laitiers, porcins et de cultures commerciales représentent plus de 75 % de la clientèle (figure 3). De plus, parmi ceux qui disent avoir une production secondaire (n : 61), 53 % font des cultures commerciales.

Figure 3
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang selon le principal secteur de production en 2011 (n : 351)



Les clientèles rejointes proviennent de l'ensemble ou presque des seize régions socio-administratives du Québec. Toutefois, la majorité (60 %) vit en Montérégie (figure 4).

Figure 4
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la région
de la ferme en 2011 (n : 354)

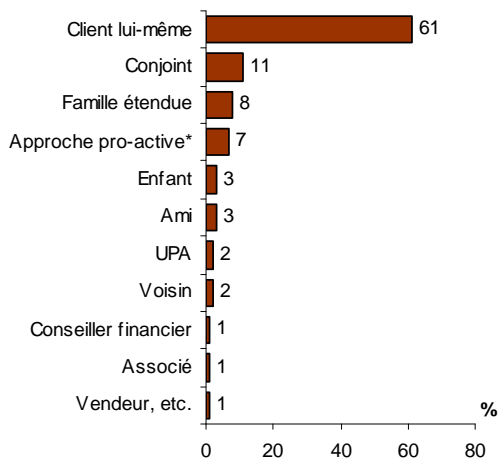


De plus, il s'avère que les clientèles des deux sites pilotes, situées sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu–Rouville et La Pommeraië, représentent à elles seules 34 % (n : 120) de la clientèle du projet Travailleur de rang en 2011.

B) Caractéristiques des demandes d'aide

L'examen de la demande d'aide révèle que c'est le client lui-même qui fait le 1^{er} contact, soit dans une proportion de 61 % des cas (figure 5). Pour 39 % des clients, c'est son entourage qui effectue ce 1^{er} contact. Il s'agit du conjoint (homme ou femme), de la famille étendue, des enfants, des amis et des personnes du milieu des affaires agricoles (UPA, conseiller financier, associé, vendeur, etc.).

Figure 5
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le demandeur
d'aide en 2011 (n : 354)

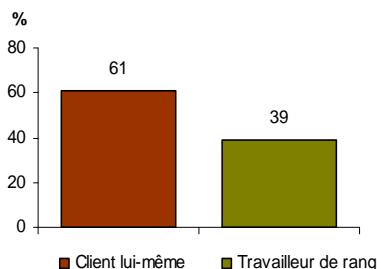


* Il arrive que le travailleur de rang soit proactif et prenne l'initiative d'établir le 1^{er} contact avec le producteur agricole en difficulté qu'il a rencontré lors d'un événement ou d'une conférence.

Par ailleurs, mentionnons que 61 % de la clientèle s'adresse directement au travailleur de rang. Pour 39 % des cas, c'est ce dernier qui fait le premier

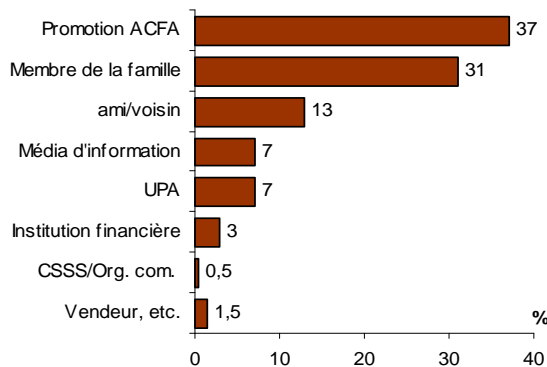
contact et ce, à la demande du demandeur d'aide (figure 6).

Figure 6
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la personne qui
effectue le 1er contact en 2011 (n : 354)



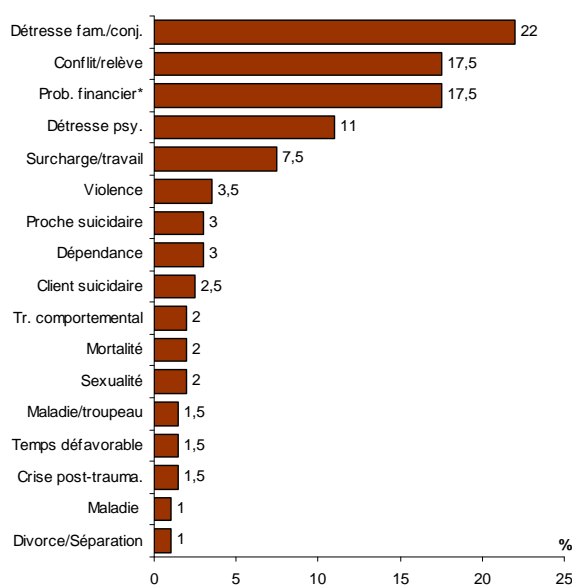
Les personnes qui prennent contact avec le travailleur de rang ont connu le service ou ont été référées par différentes sources (figure 7). La promotion de l'organisme ACFA (documents, conférences ou réunions) et les médias d'information comptent pour 44 % des sources de références. Les autres référents concernent notamment les membres de la famille (31 %), les amis/voisins (13 %), les représentants de l'UPA (7 %), les institutions financières (3 %) et les vendeurs (fournisseurs de produits agricoles) (1,5 %). Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux, comme les CSSS et les organismes communautaires, ne représentent que 0,5 % des références.

Figure 7
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon la source
de référence en 2011 (n : 353)



Les propos invoqués pour faire appel au travailleur de rang se rapportent principalement à la détresse familiale/conjugale, les conflits avec la relève agricole, les problèmes financiers, la détresse psychologique, la surcharge de travail, la violence, et les idéations/tentatives suicidaires. Ces différents aspects comptent pour plus de 85 % des mentions (n : 528) (figure 8).

Figure 8
Répartition (%) des mentions concernant les motifs des demandes d'aide dans la cadre du projet Travailleur de rang en 2011 (n : 528)



* Les problèmes financiers regroupent les faillites, les influences défavorables du milieu agricole et le risque de perte de la ferme.

Parmi l'ensemble des clients rejoints (n : 354), 48 % d'entre eux ont un seul motif de consultation ; 48 % en ont deux motifs et 4 % en ont trois. Chez les personnes qui ont deux motifs et plus de consultation du travailleur de rang, certaines tendances, dignes de mentions, se dégagent à savoir que :

- la détresse familiale/conjugale est associée à la détresse psychologique, à la violence, à un conflit avec la relève agricole ou à une surcharge de travail;
- les problèmes financiers/faillites sont associés à l'influence défavorable du marché, au risque de perdre la ferme, à la détresse psychologique et aux idéations ou tentatives suicidaires;
- les conflits avec la relève agricole sont associés à la détresse familiale ou conjugale et à la surcharge de travail;
- la détresse psychologique est associée à la surcharge de travail ou à la détresse familiale ou conjugale;
- la crise post-traumatique est essentiellement associée à la mortalité d'un proche.

De plus, il a été possible d'établir, parmi les demandeurs d'aide, la proportion de producteurs agricoles qui reçoit un soutien d'un autre service que celui du travailleur de rang ainsi que les types de services reçus (figures 9 et 10). À cet effet, il

ressort que 55 % des producteurs agricoles recevaient un soutien d'un autre service et 45 % n'en recevaient aucun.

Chez les producteurs agricoles (n : 194) recevant un autre service que celui du travailleur de rang, ils ont eu recours à 257 services, soit 1,3 service par personne. Ces services concernent dans 52 % des mentions, les services de santé (médicaux ou psychosociaux) publics, communautaires et privés et, dans 48 %, les services agricoles ou juridiques.

Figure 9
Répartition (%) de la clientèle du projet Travailleur de rang recevant un service d'un autre professionnel ou organisme en 2011 (n : 354)

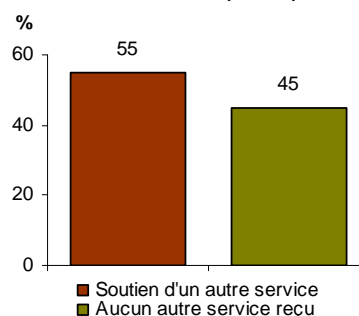
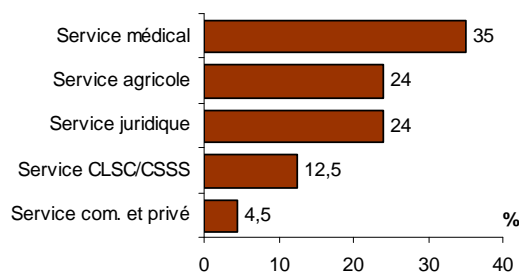


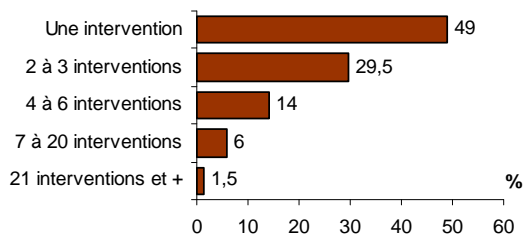
Figure 10
Parmi la clientèle du projet Travailleur de rang, répartition (%) des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2011 (n : 257)



C) Caractéristiques des interventions

Globalement, le projet *Travailleur de rang* a généré 976 interventions psychosociales et de soutien en 2011. Ainsi, selon les informations disponibles auprès de 327 personnes, 49 % d'entre elles ont nécessité une seule intervention; 29,5 %, de 2 et 3 interventions; 14 %, de 4 à 6 interventions; 6 %, de 7 à 20 interventions et 1,5 %, 21 interventions et plus (figure 11).

Figure 11
Répartition (%) de la clientèle du projet
Travailleur de rang selon le nombre
d'interventions requises par client
en 2011 (n : 327)

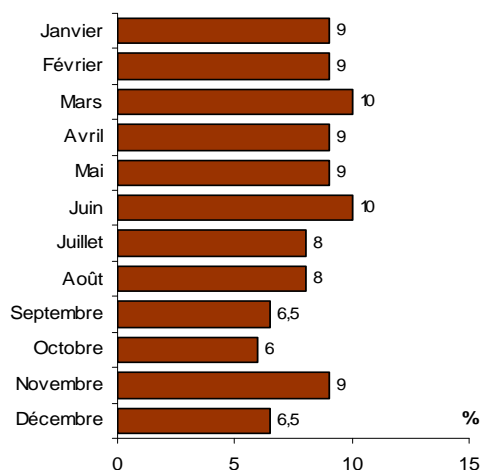


Pour les personnes nécessitant quatre interventions et plus, il a été recensé les cinq principaux motifs des demandes d'aide. Par ordre décroissant, ces demandes d'aide concernent les motifs suivants :

- les troubles de comportement (ex. agressivité);
- la maladie du troupeau animalier;
- les idéations ou tentatives de suicide chez le client;
- la violence/abus/harcèlement;
- la détresse psychologique.

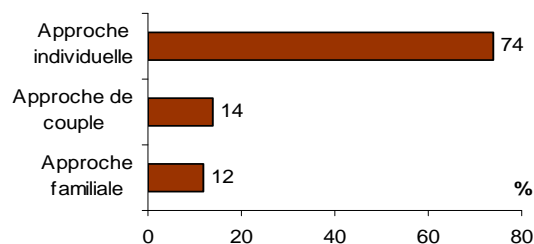
Par ailleurs, les interventions réalisées en 2011 ont été réparties selon le mois de la demande d'aide (figure 12). À cet effet, septembre et octobre ont été moins occupés du fait que les producteurs agricoles sont davantage dans les champs pour la période des récoltes alors qu'à la mi-décembre l'organisme ACFA fait relâche.

Figure 12
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon le mois de la
demande d'aide en 2011 (n : 976)



La figure 13 présente les différentes approches d'intervention du travailleur de rang.

Figure 13
Répartition (%) des interventions
du projet Travailleur de rang selon
l'approche de suivi en 2011 (n : 976)

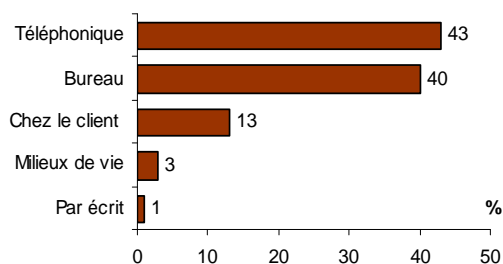


Comme nous l'observons, les approches individuelles concernent 74 % des interventions alors que les approches familiales et de couple comptent pour 26 %.

Les modalités d'intervention du travailleur de rang sont multiples. Dans 43 % des cas, il intervient par téléphone ou plus rarement par écrit (courriel), soit pour 1 % des interventions (figure 14).

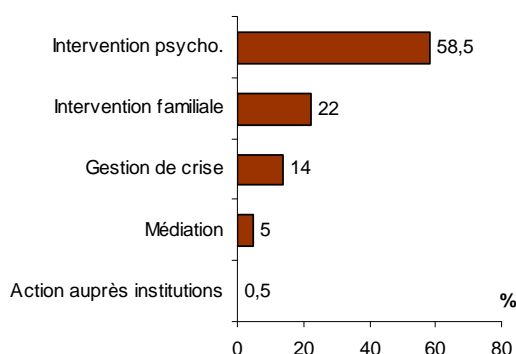
Ce qui caractérise l'intervention du travailleur de rang concerne surtout son approche face à face avec les producteurs agricoles : au bureau (40 %), chez le client (13 %) ou dans les milieux de vie (3 %).

Figure 14
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon le mode
de suivi en 2011 (n : 976)



Les interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et familles agricoles sont presque exclusivement des interventions psychosociales (ex. stress, détresse, surmenage, problème de comportements) qui visent des actions auprès des individus (58,5 %) et de leurs familles (22 %) ou encore qui nécessitent d'agir en situation de crise (14 %) (figure 15).

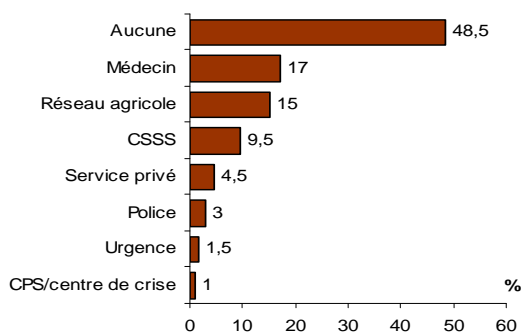
Figure 15
Répartition (%) des interventions du projet
Travailleur de rang selon les types
de services offerts en 2011 (n : 948)



La spécificité du travailleur de rang a trait à ses activités d'accompagnement des producteurs agricoles lors d'une médiation (négociation de leurs dettes auprès des créanciers) ou auprès de leurs institutions bancaires, soit respectivement dans 5 % et 0,5 % des cas.

Concernant les références des producteurs agricoles auprès d'autres ressources d'aide ou de soutien (figure 16), il a été recensé les mentions qui ont été suggérées par le travailleur de rang (n : 1167).

Figure 16
Répartition (%) des mentions du projet
Travailleur de rang selon les références
suggérées aux clients en 2011 (n : 1167)

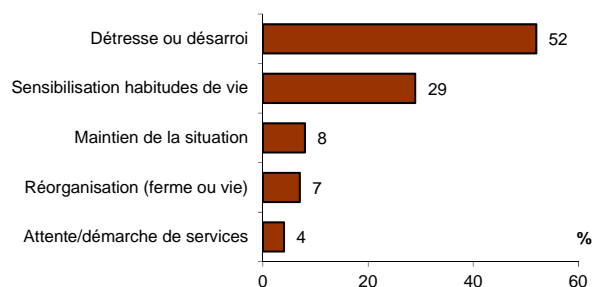


Comme observé à la figure 16, les mentions *aucune référence* représentent 48,5 % des cas. Cette situation est expliquée par le fait que 55 % des clients rejoints sont suivis par un autre service. Lorsqu'une référence est suggérée, le réseau de la santé et des services sociaux est le plus souvent mentionné avec 29 % des mentions (médecins 17 %, CSSS 9,5 %, urgences 1,5 % et CPS/centres de crise 1 %).

Le réseau agricole (clubs agroalimentaires, clubs conseils, programmes d'aide) et les services privés (comptables, notaires, fiscalistes, institutions financières, thérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) comptent respectivement pour 15 % et 4,5 % des mentions. Le recours aux services de la sécurité publique complète ce tableau avec 3 % des références.

Enfin, la figure 17 décrit la situation observée par le travailleur de rang à la suite de ses interventions.

Figure 17
Répartition (%) des interventions du projet Travailleur de
rang selon les situations observées à la suite
de l'intervention en 2011 (n : 946)



Comme nous l'indique la figure 17, le travailleur de rang estime qu'il lui a été possible de réduire la détresse ou le désarroi des producteurs agricoles dans 52 % des situations. Cela se traduit par une réduction de l'intensité de la souffrance ou par un désamorçage de l'état d'urgence ou de panique des personnes face aux problèmes qu'elles rencontrent.

La sensibilisation des producteurs agricoles à l'égard de leurs habitudes de vie compte pour 29 % des situations observées. Pour le travailleur de rang, cette situation réfère surtout aux apprentissages que doivent amorcer les personnes en difficultés à savoir apprendre à :

- communiquer entre parents et enfants;
- se donner une qualité de vie;
- mieux gérer son entreprise

Les autres éléments observés par le travailleur de rang se rapportent au maintien de la situation (8 %), à une démarche de réorganisation concernant la production agricole ou un changement de vie (ex. : divorce, séparation) (7 %), ou encore à l'attente de services de santé et de services sociaux (4 %).

4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants

Dans le cadre du projet-pilote, quatre activités d'information et de sensibilisation ont été offertes par le travailleur de rang aux intervenants des CSSS et de l'équipe régionale de formation / postvention en matière de crise suicidaire. Deux de ces activités sont d'une durée de 50 minutes, alors que les deux autres durent environ trois heures. Pour l'essentiel, leur contenu demeure le même, soit informer et sensibiliser les intervenants sur les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide et la pratique du travailleur de rang et son rôle auprès de cette clientèle.

Au total, environ 45 intervenants ont participé à l'une ou l'autre de ces quatre activités d'information et de sensibilisation. Il s'agit notamment d'intervenants psychosociaux (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) qui sont susceptibles d'intervenir auprès des producteurs agricoles. Les commentaires reçus des intervenants et gestionnaires des CSSS et des CPS et centres de crise sont à l'effet que le contenu de formation suscite leur intérêt particulièrement lorsque la formation est d'une durée d'une demi-journée et qu'elle repose sur une participation volontaire.

4.4 Accompagnement et soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles

Les résultats intermédiaires du projet *Travailleur de rang* concernent également les activités réalisées dans les communautés rurales agricoles ciblées. À cet effet, deux aspects retiennent l'attention : les activités d'intégration et de mobilisation du travailleur de rang auprès des acteurs clés dans les milieux (tableau 1) et les projets réalisés à ce jour (tableau 2). Comme nous l'observons dans ces tableaux, le travailleur de rang a su, par son leadership, s'intégrer dans les communautés rurales agricoles et initier, avec la participation des acteurs locaux, un ensemble d'activités communautaires en lien avec l'objectif d'établir des relations plus harmonieuses entre les membres de ces communautés.

Parmi les acteurs locaux impliqués dans les projets communautaires, mentionnons des élus municipaux, des responsables de loisirs, des directeurs et membres des comités d'école, des représentants de l'UPA, des agents de développement du Centre local de développement (CLD) et des producteurs agricoles. Concernant les activités réalisées, elles

sont nombreuses et variées. Parmi les projets communs dans les deux municipalités, mentionnons la *Fête dans l'rang* et les ateliers d'éducation en lien avec l'agriculture locale auprès des élèves des milieux scolaires.

Tableau 1

Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Rencontres du comité de développement stanbridgeois (CDS) qui intègre l'agriculture dans son approche de développement	Présentation des activités du travailleur de rang au conseil municipal (absence d'un comité de citoyens)
Rencontres du comité de loisirs et du comité d'école	Rencontres avec la responsable des loisirs et le directeur d'école pour établir des collaborations
Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé d'élus municipaux, de membres du CDS et du comité des loisirs, de citoyens et du travailleur de rang de l'ACFA	Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé de producteurs agricoles, d'un représentant de l'UPA, du responsable des loisirs, de l'agent de développement du CLD, d'un conseiller municipal et du travailleur de rang de l'ACFA
Participation aux dîners communautaires bi-annuels, organisés par la Fabrique regroupant environ 300 convives	

Tableau 2

Projets réalisés dans les communautés ciblées

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
6 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves du primaire de l'école St-Joseph (oct. 2010 à avril 2011)	Fête dans l'rang impliquant également la constitution d'un comité organisateur et la préparation de différentes activités dont la visite d'une ferme hôte (août 2010)
Concours de photos (automne 2010), suivi d'activités auprès des élèves du 3e année du primaire de l'école St-Joseph pour la réalisation d'un photo-roman (mai 2011)	Participation à la Fête de la Famille par la tenue d'un kiosque dont la présentation d'une carte aérienne localisant les fermes situées dans la municipalité (sept. 2011)
Parrainage entre les élèves de l'école St-Joseph et un groupe de 3e année de l'école Charles-Bruneau de Brossard , comportant une visite de deux fermes laitières et la rencontre des élèves de St-Joseph (avril 2012)	Atelier <i>Les plantes qui voyagent au camp d'été</i> (été 2011) 4 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves de l'école primaire Jeanne-Mance (oct. 2011 à avril 2012)
Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation de différentes activités dont la visite d'une ferme hôte (août 2012)	Création de cartes aériennes en collaboration avec le MRC Rouville pour la localisation des fermes sur le territoire et leur affichage dans les lieux publics (2012)

4.5 Examen des forces et défis du projet

À la lumière de ce bilan factuel, il a été relevé les forces et les défis du projet *Travailleur de rang*. Les propos relevés sont ceux des personnes rencontrées dans cette démarche évaluative dont les producteurs agricoles eux-mêmes rejoins dans le cadre d'une analyse des besoins réalisée en 2011 par l'équipe d'évaluation.

Ainsi, comme mentionné au tableau 3, les principales forces des interventions du travailleur de rang tiennent au fait que l'offre de service est basée sur la connaissance du milieu agricole, la capacité de cet intervenant de gagner la confiance des producteurs et des familles agricoles et de les référer, si nécessaire, à d'autres ressources d'aide. À l'inverse, les défis de cette approche d'intervention sont d'assurer la pérennité du projet; d'élargir l'offre de service à d'autres régions; de faire en sorte que ce travailleur de rang intervienne dans le cadre de ses compétences et qu'il puisse, pour ce faire, compter sur un réseau de collaborateurs pour y référer les clientèles nécessitant des soins et des services de 1^{ière} ligne. Dans cette perspective, des ententes formelles entre l'ACFA et ses partenaires sont à développer.

Tableau 3
Interventions auprès des personnes
et des familles agricoles

Forces	Défis
Offre de service basée sur la connaissance du milieu et des services agricoles, juridiques et de santé disponibles pour les familles agricoles et sur une accessibilité de la ressource (travailleur de rang) pour leur venir en aide dans les meilleurs délais (Viens et Lebeau, 2011)	Assurer la pérennité de l'intervention du travailleur de rang Élargir l'offre de service pour les familles agricoles à d'autres régions
Capacité du travailleur de rang de gagner la confiance des familles agricoles, d'entrer en relation d'aide auprès d'elles, de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches (Viens et Lebeau, 2011)	S'assurer que le travailleur de rang intervienne dans le cadre de ses compétences en facilitant la recherche de solutions concernant les services agricoles et de santé
Références des clients dans 52 % des mentions à l'égard de l'utilisation d'autres ressources d'aide pouvant répondre aux besoins spécifiques des P.A. notamment en matière de santé et de services sociaux (réf. : base de données de l'ACFA)	S'assurer que les services référés répondent adéquatement aux demandes d'aide dans les délais raisonnables compte tenu de la situation Développer des collaborations formelles entre l'ACFA et ses partenaires dont les organismes du réseau de la santé et des services sociaux

Concernant les activités d'information et de sensibilisation, le tableau 4 souligne l'intérêt de la majorité des intervenants rejoins à mieux connaître la problématique des producteurs agricoles. Ils reconnaissent également les compétences et l'engagement du travailleur de rang auprès de cette clientèle. Toutefois, quelques défis sont identifiés. D'abord, on doit composer avec un taux de roulement du personnel et donc prévoir un renouvellement des activités d'information et de sensibilisation des intervenants à la problématique agricole. Par ailleurs, pour optimiser les rencontres de groupe, il faut plus de temps d'échanges en adoptant une approche andragogique mais aussi créer un climat d'ouverture et d'échange qui favorise la mise en valeur des pratiques du travailleur de rang tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau. À cet effet, les rencontres d'une demi-journée semblent répondre davantage aux attentes des intervenants rejoins.

Tableau 4
Activités d'information et de sensibilisation auprès
des intervenants psychosociaux

Forces	Défis
Intérêt de la majorité des intervenants rencontrés face à la problématique des producteurs agricoles (P.A.) Reconnaissance du travailleur de rang concernant ses connaissances et son engagement auprès des producteurs agricoles	Travailler avec un taux de roulement du personnel pour sensibiliser les intervenants des milieux de la santé et des services sociaux à la problématique agricole Favoriser les échanges avec les intervenants en faisant valoir leurs expertises par une approche andragogique* Créer un climat d'ouverture et d'échange qui met en valeur les pratiques du travailleur de rang auprès des producteurs agricoles tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau

*En raison des opportunités d'échange, les rencontres d'une demi-journée ont été davantage appréciées par les intervenants que celles offertes dans un cadre des rencontres d'une heure.

De plus, il a été traité des forces et des défis des interventions du travailleur de rang en milieu communautaire (tableau 5). Sur le plan des forces, il ressort la capacité du travailleur de rang de s'intégrer dans les communautés rurales, d'établir un climat de confiance qui favorise l'émergence d'activités multiples et diversifiées.

Tableau 5
Interventions dans les communautés
rurales agricoles

Forces	Défis
Capacité du travailleur de rang de s'intégrer dans les communautés locales Présence et participation de la population des municipalités ciblées provenant notamment des comités de citoyens et des élus dans la réalisation des activités du travailleur de rang	Susciter la mobilisation des milieux tout en évitant de tout faire à leur place
Établissement d'un climat de confiance avec les partenaires locaux	Définir la place du travailleur de rang dans le cadre des structures administratives et communautaires locales Favoriser la prise en charge du milieu
Activités multiples et diversifiées réalisées dans les communautés locales ciblées	Assurer la pérennité des projets développés dans le cadre du projet <i>Travailleur de rang</i>

Sur le plan des défis, le travailleur de rang doit tenir compte des structures locales et composer avec celles-ci. Également, il doit se préoccuper d'assurer la pérennité des projets qu'il mettra en œuvre avec les membres des communautés locales. L'objectif n'est pas de faire à la place des citoyens mais plutôt de développer une culture de prise en charge des communautés rurales agricoles.

5. Retombées, enjeux et opportunités d'action du projet

En dernier lieu, un comité aviseur élargi du projet de l'ACFA a été constitué pour réfléchir sur les retombées constatées, les enjeux ainsi que les opportunités d'action qui permettront éventuellement d'alimenter les activités à poursuivre dans ce projet. Ce comité, composé de 13 personnes et représenté par le MAMROT, l'UPA, les CSSS des deux sites-pilotes et l'ACFA, a permis de réaliser, en septembre 2012, cette réflexion de groupe en faisant appel à la méthode du groupe nominal. Par cette méthode, trois questions ont été discutées, à savoir :

- En lien avec les actions réalisées, quelles sont les principales retombées constatées à ce stade-ci de l'évolution du projet?
- Dans le cadre du projet *Travailleur de rang*, quels sont les enjeux?
- Pour les principaux enjeux porteurs de plus grands risques, quelles seraient les principales opportunités d'action?

Les propos qui suivent présentent les résultats de cette réflexion.

5.1 Retombées constatées

Sur le plan des retombées constatées à ce jour pour le projet *Travailleur de rang*, 27 idées différentes ont été exprimées par les membres du comité aviseur élargi, soit une moyenne de deux idées par participant. Après avoir effectué quelques regroupements d'idées, ces personnes ont été invitées à identifier six énoncés qui leur apparaissaient les plus importants ou significatifs pour décrire les effets directs ou indirects reliés aux activités de ce projet. Par ordre décroissant, ces retombées constatées sont les suivantes :

1. L'ajout d'une offre de service diversifiée, adaptée aux producteurs et familles agricoles, rejoignant les hommes en difficulté (56 % de la clientèle) et qui, par son approche, va au devant des personnes nécessitant un besoin d'aide.
2. Une plus grande prise de conscience du milieu agricole, notamment des producteurs agricoles eux-mêmes et des personnes du secteur des affaires agricoles (ex. fournisseurs d'intrants, services financiers, commerçants, etc.) des problèmes de détresse psychologique vécus chez les producteurs agricoles en lien avec leur milieu de travail.
3. Une plus grande prise de conscience des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la détresse psychologique de certains de leurs membres et de leurs besoins de soutien autres que ceux de les représenter à différentes instances économiques ou politiques. À cet effet, il est mentionné la mise sur pied d'un comité de travail à l'UPA provincial en lien avec la fonction du travailleur de rang.
4. Une meilleure connaissance et compréhension réciproques des réalités des milieux tant agricole que de la santé et des services sociaux.
5. L'amorce d'un lien ou d'une réponse plus adaptée entre les besoins d'aide des familles agricoles et l'offre de service psychosocial du réseau de la santé et des services sociaux.
6. Une plus grande acceptation des producteurs agricoles concernant leurs demandes d'aide.

Des retombées secondaires ont également été exprimées par une ou plusieurs personnes du groupe nominal. Par respect pour leurs idées et de l'importance qu'elles accordent à celles-ci, nous avons jugé important d'en faire part. Elles concernent l'accompagnement et le soutien des

communautés locales, ainsi que l'accompagnement et le soutien des personnes et des familles agricoles. Les propos qui suivent présentent ces différentes retombées secondaires.

Accompagnement et soutien des communautés locales

Pour cette composante, les retombées secondaires constatées du projet *Travailleur de rang* ont trait au rapprochement entre les membres des communautés rurales et agricoles ainsi qu'à la bonification de la cohésion sociale de ces communautés. Pour plusieurs membres du comité aviseur élargi, la présence et le leadership du travailleur de rang dans les municipalités :

- favorise le développement d'un dynamisme local;
- suscite un intérêt et une mobilisation des membres des communautés rurales, incluant les directions d'écoles, dans la réalisation d'activités éducatives et communautaires;
- contribue, par ces activités, à valoriser l'agriculture locale et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles et les villageois en rejoignant les jeunes et les adultes, à court, moyen et long terme. Il en est de même du Guide du bon voisinage rédigé en 2010.

Accompagnement et soutien des personnes et des familles agricoles

Pour cette composante du projet, les retombées secondaires constatées par les participants se rapportent à la réalisation d'un plan de formation de niveau universitaire sur la pratique du travailleur de rang. Ce plan de formation, d'une durée de 45 heures qui est en processus de validation, s'adresse aux professionnels de la santé qui auront à intervenir éventuellement auprès des producteurs et des familles agricoles.

Enfin, le projet a également permis de mieux définir le rôle et les responsabilités du travailleur de rang et de mieux faire connaître l'ACFA dans le réseau de la santé et des services sociaux.

5.2 Enjeux identifiés

À l'instar de la démarche de réflexion sur les retombées constatées, les membres du comité aviseur élargi ont été invités à identifier les enjeux du projet *Travailleur de rang* à ce stade-ci de son déploiement. Par enjeu, il est fait référence aux gains et pertes possibles dans la réalisation du

projet. Les critères ci-dessous ont permis de les déterminer, à savoir que c'est un problème ou une difficulté rencontré :

- qui soulève un risque dans la réalisation du projet ;
- qui a besoin d'être mis en évidence afin de poursuivre efficacement les activités du projet ;
- qui peut être résolu à l'aide des compétences et des ressources disponibles et;
- qui permet de résoudre les difficultés qui menacent le projet.

À la lumière de cette définition, les membres du comité aviseur élargi ont émis à tour de rôle un ensemble d'idées. Par la suite, ces idées ont fait l'objet d'un traitement de manière à les clarifier, les regrouper ou encore les départager selon qu'il s'agit d'enjeux ou de moyens d'action. Les propos qui suivent présentent, par ordre décroissant, les six principaux enjeux retenus par ce comité.

Le premier enjeu, retenu par la majorité des participants, est de préserver les liens de proximité et l'approche d'intégration du travailleur de rang dans les milieux agricoles. Les principes sous-jacents à cet enjeu ont été réaffirmés par les membres du comité, à savoir :

- les collaborations avec les partenaires doivent s'inscrire dans le respect des connaissances et des compétences des intervenants et de l'approche d'intervention du travailleur de rang en milieu rural.
- le travailleur de rang doit pouvoir décider des priorités et ne pas être dépendant d'un tiers.

Le deuxième enjeu retenu par la majorité des participants est celui d'assurer la pérennité de la fonction du travailleur de rang et la recherche de financement nécessaire pour déployer plus largement cette fonction en milieu rural agricole.

On retrouve comme *troisième enjeu*, une forte préoccupation des participants concernant l'importance de s'ouvrir sur des partenariats avec d'autres organismes ou services communautaires. On reconnaît ainsi le bien-fondé de définir la fonction de travailleur de rang en lien avec d'autres intervenants psychosociaux afin de développer une offre de service intégrée et adaptée aux besoins des personnes et des familles agricoles. Parallèlement, on réaffirme la pertinence de défendre les droits des producteurs et des familles agricoles en lien avec leurs besoins psychosociaux.

Le quatrième enjeu retenu par les participants est celui d'identifier le ou les organismes subven-

tionnaires responsables d'intervenir sur la problématique de détresse psychologique des producteurs et familles agricoles et du déploiement de la fonction travailleur de rang.

Le *cinquième enjeu* a trait à l'importance de réfléchir sur les moyens d'assurer le transfert des connaissances relatif à la pratique du travailleur de rang et de reproduire l'approche *Travailleur de rang* dans d'autres régions.

Le *sixième et dernier enjeu* retenu par les participants vise à bien identifier les objectifs poursuivis concernant l'accompagnement et le soutien des communautés rurales agricoles mais aussi de réfléchir sur la pertinence de cette composante du projet afin de déterminer les fonctions essentielles du travailleur de rang.

5.3 Opportunités d'action

En dernier lieu, les membres du comité aviseur élargi ont amorcé un troisième exercice de réflexion qui consiste à identifier les opportunités d'action du projet *Travailleur de rang*, c'est-à-dire les occasions ou les facteurs favorables à retenir pour aider à solutionner les principaux enjeux retenus précédemment. Selon les propos recueillis, il convient de :

- Poursuivre le déploiement du projet dans le respect des principes sous-jacents à la préservation de la fonction du *Travailleur de rang* (respect de l'approche et de l'autonomie de sa pratique) tout en insistant sur les liens de proximité avec les milieux agricoles (enjeu no 1) ;
- Réaliser des activités de lobbying auprès de trois ministères (MAMROT, MAPAQ et MSSS) et autres organismes pour assurer la pérennité du projet *Travailleur de rang* (enjeu no 2);
- Explorer des modalités de cofinancement du projet *Travailleur de rang* (enjeu no 2);
- Développer un langage commun et travailler en intersectorialité en précisant la fonction de travailleur de rang en lien avec d'autres intervenants psychosociaux et son approche auprès des communautés locales (enjeu no 3 et 6);
- Prendre en considération l'implantation de l'approche populationnelle des CSSS et conséquemment les besoins des clientèles vulnérables (enjeu no 3);
- Solliciter le réseau local, régional et provincial et maintenir la collaboration avec la confédération de l'Union des producteurs agricoles

(UPA) en lien avec les modalités de participation au projet *Travailleur de rang* (enjeux no 4 et 5);

- Identifier les éléments susceptibles de faire l'objet d'un transfert de connaissances ainsi que les modalités de diffusion (enjeu no 5).

Pour compléter la démarche, la direction et les membres du conseil d'administration de l'ACFA entendent poursuivre la réflexion sur les opportunités d'action et les actualiser au cours de la prochaine année.

Conclusion

Le présent bilan met en valeur les pratiques du travailleur de rang. Tout d'abord, sa composante principale est celle de l'accompagnement et du soutien des personnes et des familles agricoles. L'accueil et la réponse à la demande d'aide de 354 personnes et la réalisation de 976 interventions en 2011 démontrent l'ampleur des besoins et du travail réalisé dans ce projet. On doit aussi souligner la diversité des interventions sur le plan des approches (individuelle, de couple et familiale), des modalités du suivi (téléphonique et face à face) et des types de services offerts (psychologique, familial, gestion de crise, médiation et action auprès des institutions agricoles et de la santé). Le fait que plus de la moitié de ces interventions donne lieu à des références auprès des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux, illustre également le souci du travailleur de rang d'orienter les familles agricoles vers les ressources en mesure de les aider.

Quant à sa deuxième composante, soit les activités d'accompagnement et de soutien du travailleur de rang à la valorisation des communautés rurales agricoles, elle se distingue par le nombre et la diversité des activités mais aussi par l'implication des citoyens et de leurs représentants municipaux, scolaires et agricoles. La réalisation d'activités telles la *Fête dans l'rang* ou de projets d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur en milieu scolaire favorisent la participation citoyenne, l'engagement civique et le développement du sentiment d'appartenance à ces communautés.

À travers ces deux composantes, le projet *Travailleur de rang* s'inscrit bien dans l'approche écologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette approche renvoie à une vision de la santé qui appelle des interventions de nature multidimensionnelle, tout en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, politiques,

culturelles, etc. (Caron-Bouchard et Renaud, 2010). On retrouve à la base de cette approche, l'importance d'agir auprès de l'individu, des milieux de vie et de l'environnement global (Bartholomew, et al. 2001; Green et Kreuter, 2000; Renaud et Gomez Zamudio, 1999).

Par ailleurs, les activités d'information et de sensibilisation offertes par l'ACFA sur la problématique des familles agricoles suscitent l'intérêt des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. L'approche andragogique qui fait appel à l'expertise des intervenants doit être encouragée. Selon Monast, Perreault et Roy (2012), « pour s'adapter aux besoins complexes des populations vulnérables, il faut apprendre à mieux gérer les connaissances de chacun afin de générer des compétences collectives ». De plus, afin qu'on puisse développer ces compétences de façon optimale et exercer un véritable effet de levier, « diverses stratégies doivent être privilégiées dans la formation des intervenants, en particulier des stratégies :

- qui misent sur l'apprentissage dans l'action;
- qui favorisent des formules élaborées en fonction des acquis et des ressources des intervenants sur le terrain;
- qui soutiennent simultanément la formation continue et la gestion du changement » (MSSS, 2008).

Considérant ces aspects, les ateliers de trois heures apparaissent plus appropriés que ceux de 50 minutes pour créer un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et optimiser le développement des compétences.

Sur le plan des principales retombées du projet, constatées à ce jour, les membres du comité aviseur élargi rapportent qu'il constitue une offre de service bien adaptée pour la clientèle agricole. De plus, il contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, des problèmes de détresse vécus par les familles agricoles mais également auprès des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) quant aux besoins d'aide et de soutien de leurs membres.

Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des personnes et des familles agricoles.

Références

- Bartholomew, L. et autres (2001). *Intervention mapping*, ed. Mayfield.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*, Cambridge : Harvard University Press.
- Caron-Bouchard, M. et L., Renaud (2010). « Un modèle dynamique interactif écosocial pour mieux comprendre l'apport des médias dans le façonnement des normes sociales en matière de santé ». Dans Renaud, L., (dir.). *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, Coll. « Santé et société » Québec, Presses de l'Université du Québec. p. 9-30.
- Green, L. et M. Kreuter (2000). *Health promotion planning: an educational and environmental approach*, ed. Mayfield.
- Monast, T., A. Perreault et S. Roy (2012). *Hommes de la Montérégie ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes: leur milieu de consultation ITS-MADO, de socialisation et de soutien communautaire*, Programme maladies transmissibles, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie p. vi
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 92.
- Lafleur, G. et M.A. Allard (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 81 p.
- Renaud, L. et M. Gomez Zamudio (1999). *Planifier pour mieux agir*, Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS), Québec.
- Viens, C. et A. Lebeau (2011). *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*, Longueuil, Direction de santé publique; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), 43 p.

